# Les pharmaciens suisses pourront vacciner

Zitouni IMOUNACHEN - 2016-09-01 23:36:04 - Vu sur pharmacie.ma

Désormais, les pharmaciens du canton de Genève pourront pratiquer la vaccination jusqu'alors réservée uniquement aux médecins. Cela est devenu possible grâce à une modification du règlement effectuée par le conseil d'etat genevois.

Selon la Tribune de Genève, cette pratique est soumise à conditions. Seules les personnes âgées entre 16 ans et 65 ans ne présentant pas de facteurs de risque pourront être vaccinées contre la grippe, dans un espace à l'abri des regards où elles pourront s'allonger en cas de malaise.

Par ailleurs, les pharmaciens qui souhaitent vacciner devront avoir suivi une formation de cinq jours dispensée par PharmaGenève, la société professionnelle des pharmaciens et des pharmacies genevoise.